



TENUE DE REGISTRE

FOLIO 2025/22

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « SCoT » Séance du 02 décembre 2025

Date, lieu, heure de la séance : le 02 décembre 2025, à Saint Gervais-sous-Meymont, à 18h.

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2025.

DEBUT DE LA SEANCE : 18h

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation SCoT du 23 juin 2025
- 2) Débat d'orientations budgétaires 2026 - budget autonome SCoT Livradois-Forez
- 3) Informations en séance :
 - avancement de l'évaluation du SCoT
 - sollicitations pour avis sur les documents d'urbanisme

Questions diverses



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 02 décembre 2025

Présidence : M. Bernard LORTON
Secrétaire de séance : Mme Sophie DELAIGUE

Présents ou représentés : 16 sur 24

Etaient présents (12 voix) :

Délégués des EPCI : MM. Gérard CORNOU, François DAUPHIN, David DEROSSIS, Sébastien DUGNAS, Daniel FORESTIER, Didier LIENNART, Bernard LORTON, Mmes Sophie DELAIGUE, Annick FORESTIER, Danielle GRANOUILLET, Corinne MONDIN, Christiane SAMSON.

Ont donné pouvoir (4 voix) :

Délégués des EPCI : M. Thomas BARNERIAS à Mme Sophie DELAIGUE, M. Tony BERNARD à M. Bernard LORTON, M. Jean-François DELAIRE à Mme Sophie DELAIGUE, M. Stéphane RODIER à M. Bernard LORTON.

Absents ou excusés :

Délégués des EPCI : MM. Alain COSSON, Christophe DELAYRE, Christian HEUX, Florent MONEYRONT, Serge THEALLIER, Bernard VIGNAUD, Mmes Elisabeth BRUSSAT, Alexandra VIRLOGEUX.

Assistaient à la réunion :

Mme Juliane COURT, Responsable du pôle Urbanisme, aménagement et énergies, M. Jean REBILLARD, Chargé de mission SCoT, et Mme Caroline MIROWSKI, Responsable du pôle administration générale et logistique.

Répartition des 24 voix au sein du Comité syndical :

Délégués des EPCI : 24 voix (24 représentants disposant chacun de 1 voix).

En séance : 16 voix



**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

**Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 02 décembre 2025**

1 - Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation SCoT du 23 juin 2025

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve le procès-verbal du comité syndical de la formation SCoT du 23 juin 2025.

2 - Délibération n°25-101 / Débat d'orientations budgétaires 2026 – budget autonome SCoT Livradois-Forez

Bernard LORTON, Président de la formation « SCoT », rappelle que le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire d'une collectivité et doit permettre d'informer les membres du comité syndical sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif.

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires constitue une formalité substantielle prévue par la loi (article L2312-1 et suivants du CGCT).

Le Débat d'Orientations Budgétaires tient compte des résultats prévisionnels du compte financier unique 2025 (CFU), qui seront affectés au budget avant le vote du budget primitif 2026.

Structure du budget autonome SCoT Livradois-Forez pour 2026

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes de fonctionnement

a) Contributions statutaires

Il s'agit de la contribution financière statutaire des 3 EPCI liée à l'exercice de la compétence SCoT par le syndicat mixte, pour en 2026, un montant total de 63 649,62 € :

- cette contribution est calculée sur la base d'un montant de 0,73 € par habitant (montant arrêté en 2015) auquel a été appliqué le taux annuel d'inflation (2% arrêté pour l'année 2024), générant une augmentation de 0,01 € par habitant ;
- soit un montant de contribution statutaire arrêté à 0,74 € par habitant au 1^{er} janvier 2026.

b) Contribution financière spécifique

Dans la perspective de la révision du SCoT, il a été décidé, lors du vote du budget autonome 2025, d'instaurer une contribution financière spécifique annuelle permettant de provisionner sur 4 ans les recettes nécessaires. Le montant de cette contribution financière spécifique est de 0,30 € par habitant.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 02 décembre 2025

Répartition des contributions financières des EPCI

Communauté de communes	Population totale	%	Contribution statutaire EPCI 0,74 €/hab.	Contribution spécifique EPCI 0,3 €/hab.	TOTAL contribution des EPCI 1,04€/hab.
Ambert Livradois-Forez	28 346	33,0	20 976,04 €	8 503,80 €	29 479,84 €
Thiers Dore et Montagne	37 664	43,8	27 871,36 €	11 299,20 €	39 170,56 €
Entre Dore et Allier	20 003	23,3	14 802,22 €	6 000,90 €	20 803,12 €
Sous - TOTAL	86 013	100,00	63 649,62 €	25 803,90 €	89 453,52 €

Remarque : les montants sont calculés sur la base des données INSEE de population totale en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

c) Autres recettes

Celles-ci comprennent :

- le remboursement des titres restaurant (part salariale), pour un montant de 704 € ;
- un excédent prévisionnel de fonctionnement sur l'exercice 2025 pour un montant de 63 357,13 € ; ce montant sera confirmé au moment du vote du budget primitif 2026 avec les résultats du compte financier unique 2025 ;
- la quote-part liée aux subventions d'investissement perçues dans le cadre de l'élaboration du SCoT, pour un montant de 25 723,51 €.

Au total, les recettes de fonctionnement pour l'année 2026 s'élèvent à 179 238,16 €.

1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement pour l'année 2026 sont les suivantes :

- Moyens humains pour un montant de 46 000 €, et qui comprennent :
 - o les salaires et cotisations de la mission d'ingénierie SCoT.
- Gestion sociale, emplois et compétences, pour un montant 6 514,06 €, et qui comprennent :
 - o l'indemnité mobilité,
 - o la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire (prévoyance et santé),
 - o l'achat des titres restaurant (avant déduction de la part salariale),
 - o la contribution au Comité des Œuvres Sociales,
 - o la formation,
 - o les frais de déplacements et de repas,
 - o les honoraires médicaux,
 - o les dépenses liées à l'hygiène et la sécurité.
- Exécutif et vie des instances, pour un montant 7 600 €, et qui comprennent :
 - o les indemnités élus,
 - o les séminaires et colloques,
 - o les cotisations diverses et frais de réception
- Remboursement, au budget principal du syndicat mixte du Parc, de la mise à disposition de moyens, pour un montant de 7 500 €.
- Opérations budgétaires et financières, pour un montant 95 791,33 €, et qui comprennent :



**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

**Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 02 décembre 2025**

- la dotation aux amortissements,
- un virement à la section d'investissement.
- Etudes et prestations diverses, pour un montant 15 832,77 €, et qui comprennent :
 - des dépenses de communication et des frais d'impression.
 - des prestations de services.

Au total, les dépenses de fonctionnement pour l'année 2026 s'élèvent à 179 238,16 €.

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour l'année 2026 sont les suivantes :

- Opérations budgétaires et financières, pour un montant 96 119,41 €, et qui comprennent :
 - le FCTVA,
 - l'amortissement des dépenses sur 10 ans,
 - un virement à la section d'investissement.
- Subventions d'investissement, pour un montant 50 000 €, correspondant à une part de la subvention prévisionnelle de la DGD nationale et locale (150 000 € sur 3 ans).
- Excédent prévisionnel d'investissement sur l'exercice 2026, pour un montant de 69 199,59 € ; ce montant sera confirmé au moment du vote du budget primitif 2026 avec les résultats du compte financier unique 2025 ;
- Il n'y a pas de restes à réaliser 2026.

Au total, les recettes d'investissement pour l'année 2026 s'élèvent à 215 319,00 €

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement pour l'année 2026 sont les suivantes :

- Prestations pour la révision du SCoT, pour un montant de 187 595,49 €.
- Dépenses générales de structure (poste informatique, logiciels, mobilier) pour un montant de 2 000 €.
- Opérations budgétaires et financières, comprenant la reprise de subvention pour un montant de 25 723,51 €.
- Restes à réaliser 2025 : il n'y a pas de restes à réaliser.

Au total, les dépenses d'investissement pour l'année 2026 s'élèvent à 215 319,00 €.

3. Synthèse du budget prévisionnel pour l'année 2026 et projection financière jusqu'en 2028



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCOT »
Séance du 02 décembre 2025

Budget autonome SCOT - Section Fonctionnement									
Dépenses	Montant BP 2025	Montant BP 2026	Montant BP 2027	Montant BP 2028	Recettes	Montant BP 2025	Montant BP 2026	Montant BP 2027	Montant BP 2028
Moyens humains					Participations financières EPCI				
Salaires et charges - chargé de mission	46 000,00 €	46 000,00 €	47 380,00 €	48 801,40 €	Contributions statutaires EPCI	62 789,49 €	63 649,62 €	64 922,61 €	66 221,06 €
Stagiaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Contributions spécifiques EPCI - révision SCOT	25 803,90 €	25 803,90 €	25 803,90 €	25 803,90 €
Sous-total	46 000,00 €	46 000,00 €	47 380,00 €	48 801,40 €	Sous-total	88 593,39 €	89 453,52 €	90 726,51 €	92 024,96 €
Gestion sociale, emplois et compétences					Autres recettes de fonctionnement				
Indemnité mobilité / Indemnité contractuel	/	300,00 €	300,00 €	300,00 €	Remboursement titres restaurant (part salariale)	/	704,00 €	704,00 €	704,00 €
Prévoyance / Santé	/	254,06 €	254,06 €	254,06 €	Sous-total	0,00 €	704,00 €	704,00 €	704,00 €
Titres restaurant	/	1 760,00 €	1 760,00 €	1 760,00 €	Opérations budgétaires et financières				
COS	/	450,00 €	450,00 €	450,00 €	Quote part subvention investissement	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €
Formation	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Sous-total	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €
Frais de déplacement agent	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	TOTAL AVANT AFFECTATION DU CA	114 316,90 €	115 881,03 €	117 154,02 €	118 452,47 €
Frais de repas agent	/	200,00 €	200,00 €	200,00 €	Excédent de fonctionnement prévisionnel à affecter selon CPU	34 441,74 €	63 357,13 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Honoraires médicaux	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	Sous-total	34 441,74 €	63 357,13 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Hygiène et sécurité (EPI + pharmacie...)	/	500,00 €	500,00 €	500,00 €					
Sous-total	3 050,00 €	6 514,06 €	6 514,06 €	6 514,06 €					
Exécutif / vie des instances									
Indemnités élus	3 500,00 €	3 500,00 €	3 605,00 €	3 713,15 €					
Séminaires et colloques	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €					
Cotisations diverses	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €					
Frais de réception	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €					
Sous-total	7 600,00 €	7 600,00 €	7 705,00 €	7 813,15 €					
Fonctionnement structure									
Remboursement mise à disposition de moyens	7 500,00 €	7 500,00 €	7 725,00 €	7 956,75 €					
Sous-total	7 500,00 €	7 500,00 €	7 725,00 €	7 956,75 €					
Opérations budgétaires et financières									
Dotation aux amortissements	37 635,94 €	35 791,33 €	35 791,33 €	35 791,33 €					
Virement à la section d'investissement	39 472,70 €	60 000,00 €	12 461,03 €	11 998,18 €					
Sous-total	77 108,64 €	95 791,33 €	48 252,36 €	47 789,51 €					
Etudes et prestations diverses									
Frais d'impression	2 500,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €					
Prestations de services	5 000,00 €	7 832,77 €	4 577,60 €	4 577,60 €					
Sous-total	7 500,00 €	15 832,77 €	9 577,60 €	9 577,60 €					
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	148 758,64 €	179 238,16 €	127 154,02 €	128 452,47 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	148 758,64 €	179 238,16 €	127 154,02 €	128 452,47 €



TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 02 décembre 2025

Budget autonome SCoT – Section Investissement									
DEPENSES	Montant BP 2025	Montant BP 2026	Montant BP 2027	Montant BP 2028	RECETTES	Montant BP 2025	Montant BP 2026	Montant BP 2027	Montant BP 2028
Prestations - SCoT					Opérations budgétaires et financières				
Mission externes d'accompagnement à la révision du SCoT : évaluation	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	F.C.T.V.A	13 070,71 €	328,08 €	328,10 €	328,08 €
Mission liée à la révision du SCoT - Réserve	78 234,29 €	187 595,49 €	90 856,95 €	70 394,08 €	Virement de la section de fonctionnement	39 472,70 €	60 000,00 €	12 461,03 €	11 998,18 €
Sous-total	108 234,29 €	187 595,49 €	90 856,95 €	70 394,08 €	Amortissement sur 10 ans	37 635,94 €	35 791,33 €	35 791,33 €	35 791,33 €
Dépenses générales de structure					Sous-total	90 179,35 €	96 119,41 €	48 580,46 €	48 117,59 €
Acquisition de matériel (informatique, logiciels, mobiliier)	2 010,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Subventions d'investissement				
Sous-total	2 010,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	DGD nationale et locale	/	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Opérations budgétaires et financières					Subvention Révision SCoT -CD 63	/	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Provision avance sur marchés	/	/	/	/	Sous-total	0,00 €	50 000,00 €	70 000,00 €	50 000,00 €
Reprise de subvention	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Excédent d'investissement à affecter selon CFU	45 788,45 €	69 199,59 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €	25 723,51 €	Sous-total	45 788,45 €	69 199,59 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	135 967,80 €	215 319,00 €	118 580,46 €	98 117,59 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	135 967,80 €	215 319,00 €	118 580,46 €	98 117,59 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « SCoT »
Séance du 02 décembre 2025

Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- prend acte du débat d'orientations budgétaires tel que présenté ci-dessus.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 16 décembre 2025.

3 - Informations en séance :

- avancement de l'évaluation du SCoT
- sollicitations pour avis sur les documents d'urbanisme

Questions diverses

Bernard LORTON annonce la date du prochain comité syndical de la formation SCoT qui se tiendra le 27 janvier 2026, à 16h30, à la Maison du Parc, à Saint-Gervais-sous-Meymont.

FIN DE LA SEANCE : 19h30

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

Délibération n°25-101 Débat d'orientations budgétaires 2026 – budget autonome SCoT Livradois-Forez approuvée

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Bernard LORTON

Sophie DELAIGUE

